

N°1163

du
21 SEPT
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Mise en œuvre des plans stratégiques
d'actions de lutte contre le VIH

**Aného,
Kpalimé et
Dapaong seront
concernées, après
les 4 villes pilotes**

P.3 **Les locales annoncées pour le 16 Décembre**

Les dernières heures des délégations spéciales au Togo

** Voir le calendrier et découpage de recensement par zone*

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

NOUVEAU RECENSEMENT ELECTORAL

Du 1^{er} au 8 octobre 2018 : Zone 1

Du 17 au 24 octobre 2018 : Zone 2

Togolais, viens, **bâtissons la cité**
en nous inscrivant lors
du recensement



Calendrier de recensement des électeurs

P.3 Programmes d'inclusion financière

**Près d'un million de
bénéficiaires directs**

P.4 Prévues pour être bouclées depuis la fin 2017

**La fusion BTCL-UTB finalement
suspendue...et reportée**

P.4 Dans la continuité du forum Chine-Afrique de Beijing

**La coopération
sino-togolaise va
franchir un cap**

P.6 Pour assurer une meilleure prise en charge des patients

**10 nouveaux
services spécialisés
créés au CHU Kara**

Musique/Opéra

Clémentine Ayefouni sur la scène de l'IFT, ce soir

De nationalité togolaise, Clémentine Ayefouni est chanteuse d'opéra. Chez elle, le chant lyrique est plus qu'une passion. La relation de Clémentine Ayefouni avec l'art musical date de plus de trente ans. Dès l'âge de 12 ans, en 1988, elle a intégré la Chorale du CEG Tokoin Centre, puis un an plus tard en 1989, la Chorale Amitié de la

paroisse Sacré-Cœur Junior dont elle est membre depuis 25 ans. Cette chanteuse, cadre d'entreprise, a également chanté dans les chorales "Spes & Gaudium" et de l'école La Belle Mélodie.

En 2017, La cantatrice togolaise initie un nouveau concept dénommé "Saison Opéra". Il s'agit d'un programme musical qui pro-



pose une heure de chants classiques à vivre sur scène. L'objectif étant de promouvoir la musique classique dans un pays où ce genre est encore considéré comme élitiste.

Le vendredi 21 septembre 2018, Clémentine Ayefouni est à la troisième édition de la "Saison Opéra".

Festival/Conte

9^{ème} édition de Misé gli loo ce 22 septembre

Dans le cadre de la neuvième édition du Festival Misé gli loo, Gabité propose au Goethe un spectacle - création nouvelle - de contes sur le thème du voyage, de l'universalité et de la transmission. Contes à plusieurs voix avec des chants, de la danse et un accompagnement musical. Il s'agit en fait d'un voyage initiatique au cours duquel les aînés transmettent aux plus jeunes, alors qu'eux-mêmes reçoivent des plus âgés. Les conteurs togolais à l'instar de Sanvee Alouwassion, Sidibe Allassane,



participant à cette édition.

La soirée aura lieu à l'Espace Level (ex Espace Aréma-Filbleu) à Lomé.

Vient de paraître

Kivu, une BD sur les horreurs en RDC

L'album «Kivu», qui vient de paraître aux éditions Le Lombard, dénonce le drame qui déchire cette riche région de l'Est du Congo. Ses auteurs, Jean Van Hamme (scénario) et Christophe Simon (dessin), aimeraient que cette fiction ait une influence positive sur le réel...

Ingénieur fraîchement diplômé, Stéphane travaille pour un puissant

consortium industriel. Il se voit confier la négociation d'un important contrat au Congo. Sur place il découvre le règne du cynisme et de la corruption, dans des proportions qu'il n'aurait jamais pu imaginer. Son destin bascule définitivement quand sa route croise celle de Viollette, une enfant congolaise traquée par un puissant chef rebelle.

Parution

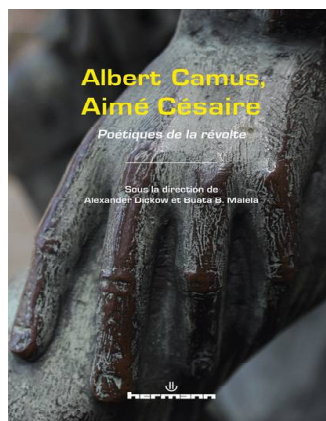
Albert Camus, Aimé Césaire. Poétiques de la révolte

Aimé Césaire et Albert Camus partagent une même année de naissance, 1913. Hommes d'une même génération, ils partagent également une inquiétude politique et morale qui les pousse à la contestation du monde tel qu'il est. De Caligula, issu de la pièce de Camus, au Rebelle de Et les chiens se taisaient de Césaire, les deux auteurs mettent cette inquiétude en scène avec une intensité, une urgence nées de leur traversée du XX^e siècle, ce siècle de con-

vulsions. Ils portent en eux, chacun à leur manière, les douleurs du colonialisme, algérien pour l'un, antillais pour l'autre. Cet ouvrage marque la rencontre de ces deux personnalités phares. Buata B. Malela est maître de conférences au Centre universitaire de Mayotte et chercheur associé à l'Université libre de Bruxelles. Il a notamment publié : Les Ecrivains afro-antillais à Paris (2008) ; Aimé Césaire : le fil et la trame (2009) ; Michael Jackson, le visage, la musi-

que et la danse (2012, rééd. 2013). Alexander Dickow est associate professor of French à Virginia Tech (Etats-Unis). Il est l'auteur d'essais : Jacob et le cinéma (2017) et Le Poète innombrable : Cendrars, Apollinaire, Jacob (2015), et d'œuvres poétiques : Rhapsodie curieuse (2017) et Caraboles (2008).

Alexander Dickow et Buata B. Malela (dir.), Albert Camus, Aimé Césaire, Paris, éditions Hermann, 2018



Une œuvre de fiction engagée et un essai sur l'art

Chaque 23 novembre, le jour anniversaire de la mort du philosophe, le prix André Malraux récompensera une œuvre de fiction engagée au service «de la condition humaine», en référence à l'opus de l'écrivain, ardent militant des droits de l'homme. Le lauréat gagnera

d'ailleurs un tour du monde en avion et la somme de 1933 euros, un clin d'œil à l'année de remise du prix Goncourt à André Malraux pour son roman d'aventure. Un essai sur l'art sera également distingué. L'auteur sera également distingué. L'auteur verra octroyer la même bourse ainsi qu'un week-end à la National

Gallery de Washington, où André Malraux exposa la Joconde en 1963. Le jury, composé de sept intellectuels – avocats, professeurs, historiens, écrivains et journalistes – est majoritairement féminin (quatre femmes pour trois hommes). L'historienne de l'art et petite-fille de

Pablo Picasso, Diana Widmaier Picasso, fait notamment partie des personnalités choisies pour effectuer la première sélection qui aura lieu le vendredi 21 septembre. La seconde sélection devrait ensuite se tenir fin octobre, avant la remise du prix un mois plus tard.

AZIMUTS INFOS

Le phytoplancton s'opposera-t-il au réchauffement climatique ?

L'un des principaux dévoreurs de gaz carbonique du monde, le discret coccolithophore, qui peuple les océans du monde, ne semble pas craindre, comme on le pensait, l'augmentation d'acidité de l'eau de mer liée à l'effet de serre d'origine humaine. Au contraire, il se fait encore plus gourmand en gaz carbonique. Sa population aurait même crû depuis les débuts de l'ère industrielle. Mais ces résultats, surprenants, restent encore à prouver et surtout à comprendre...

On craignait un effet boule de neige (si l'on peut dire, parlant du réchauffement...) mais la nature a peut-être une réaction bienfaitrice en réserve dans l'océan mondial. L'augmentation de gaz carbonique dans l'atmosphère conduit à une acidification des océans (par dissolution du carbone et transformation en carbonates), laquelle ralentit la croissance de nombreux organismes planctoniques à squelette de calcaire (ou carbonate de calcium). Certains sont des animaux (comme les foraminifères) mais d'autres sont végétaux et font donc partie du phytoplancton, qui fixe le gaz carbonique par photosynthèse. Dans des mers plus acides, ces organismes seront moins nombreux, ou plus petits, et ils capteront moins de carbone, contribuant à accélérer le réchauffement. D'où une inquiétante réaction positive...

Pour mieux mesurer l'importance du phénomène, une équipe britannique menée par Debora Iglesias-Rodriguez (université de Southampton) s'est penchée sur le cas des coccolithophores, ou haptophytes, les plus communs des organismes phytoplanctoniques utilisant le calcaire. Ces modestes algues unicellulaires vivent protégées dans une coque faite de pièces calcaires, appelées coccolithes. Leur taille se mesure en microns et ce nanoplancton ne se fait pas trop remarquer.

Pourtant, son influence est énorme car sa biomasse est gigantesque. De plus, la fabrication des coccolithes fixe du carbone qui, à la mort de l'organisme, coule vers le fond. A l'échelle de l'océan mondial, ces milliards de particules forment une sorte de neige qui tombe régulièrement sur les fonds océaniques, se transformant ensuite en craie. Durant le crétacé, grande époque de prospérité des coccolithophores, ces modestes petits êtres ont construit d'immenses couches crayeuses (le mot crétacé vient d'ailleurs de creta, craie). Les falaises d'Etretat et d'innombrables constructions humaines en calcaire, dont Notre-Dame de Paris, témoignent de cette période faste des coccolithophores.

Dopés par le carbone

L'équipe britannique a cultivé l'espèce la plus répandue, *Emiliania huxleyi*, dans une eau enrichie par bullage en gaz carbonique, jusqu'à obtenir une pression partielle de CO₂ de 780 ppm (parties par million), une valeur possible pour les océans des années 2100. Alors que cette petite algue aurait dû mal supporter ce traitement, elle s'est mise à former des coccolithes deux fois plus épais... Le résultat est surprenant car il va à l'encontre d'observations précédentes. Ces coccolithophores connaîtront-ils une croissance plus importante, en réponse à l'augmentation de gaz carbonique dans l'atmosphère, de sorte qu'ils pourraient la compenser ?

Les scientifiques ne l'affirment pas, d'autant que le bilan pour le gaz carbonique est loin d'être clair. Il faut tenir compte de nombreux paramètres, qui n'ont pas été mesurés, dont l'effet sur la photosynthèse. Il faudrait également reproduire ces résultats sur d'autres espèces et préciser les phénomènes en jeu. D'ailleurs, à l'échelle de l'océan mondial, le rôle du phytoplancton est encore mal compris, comme témoignent plusieurs études récentes.

L'équipe veut poursuivre ses recherches car elle rapproche cette curieuse observation d'une autre : dans des sédiments de l'Atlantique nord, étudiés par carottage, il semble que l'activité de ces organismes du phytoplancton ait augmenté de 40% depuis les 220 dernières années, comme si elle était effectivement corrélée à l'augmentation du gaz carbonique atmosphérique. Les chercheurs envisagent d'ailleurs une prochaine expédition pour aller confirmer ces résultats et en savoir davantage sur les coccolithophores.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Les locales annoncées pour le 16 Décembre

Les dernières heures des délégations spéciales au Togo

*** Voir le calendrier et découpage de recensement par zone**

Rien ne semble arrêter la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dans le déroulé(ment) de son chronogramme pour les scrutins à venir. Outre la date des législatives qui est connue, la Céni a surpris plus d'un en annonçant la tenue des élections locales couplées du référendum le 16 Décembre 2018.

Late Pater

Dans les faits, comme l'a expliqué Ouro Bossi Tchacondo, membre de la Céni, cette annonce ne devrait surprendre personne. « En décembre 2016, un atelier national sur la décentralisation avait été organisé en présence de tous les acteurs politiques et ceux de la société civile. Tous avaient unanimement convenu que les élections locales devraient se tenir dans les 18 mois qui suivent, dans la foulée des élections législatives qui devraient en principe se tenir en Juillet 2018. Ce n'est pas une nouveauté, c'est un réajustement d'agenda qui fait que les élections locales puissent se projeter au 16 Décembre 2018. », a-t-il dit.

Il existe en effet un cadre juridique qui encadre l'organisation de l'élection et le code électoral, en son article 47, stipule que : il existe une liste électorale pour chaque canton, chaque commune et chaque préfecture et chaque circonscription électorale. La liste électorale nationale est constituée par l'addition des listes de l'ensemble des circonscriptions électorales pour l'élection de députés à l'Assemblée nationale. « Le recensement se fera alors, de telle sorte que, chaque canton aura une liste, chaque commune aura une liste et chaque préfecture, une liste. On comprend alors que l'ensemble de la liste des

cantons constituera alors la liste de la commune et l'ensemble des listes des communes, la liste de la préfecture. La liste électorale de ces cantons et communes est automatiquement acquise dès que nous faisons le recensement électoral. », explique Ouro Bossi Tchacondoh.

Dans le nouveau découpage électoral, c'est un ensemble de cantons qui forme la commune. Le nombre de conseillers par commune est prévu par la loi en tenant compte de la taille de chaque commune en ce qui concerne le poids de sa population.

Il faut rappeler que le recensement électoral est prévu par la Céni pour la période du 1^{er} au 8 Octobre pour la Zone 1 (toute la région maritime et une partie de la région des plateaux) et du 17 au 25 octobre pour la Zone2 (une partie de la région des plateaux, les régions Centrale, Kara et Savanes

Selon le chronogramme de la Céni, l'appel à candidature pour les élections locales se fera du 15 au 20 Octobre et la campagne électorale se déroulera du 30 Novembre au 14 Décembre conformément aux dispositions du code électoral.

A la Céni, on affirme que l'institution est techniquement prête pour l'organisation de ce scrutin. « Les préparatifs n'ont pas commencé le 1^{er} Août (après la feuille de la Cédéao,

ndri). C'est depuis le 20 Octobre 2017, date de la prestation de serment des membres, que la Céni s'est mise au travail, organiser et superviser les élections avec les attributions y afférentes. Déjà en Décembre 2017 et Janvier 2018, nous avons élaboré les chronogrammes électoraux. Après la suspension de nos travaux suite à la décision de la Cédéao, et après la feuille de route du 31 Juillet, le programme n'a été qu'actualisé. », a confié Kodjona Kadanga, le président de la Céni.

Dans la foulée, il y a eu la nomination et la formation des membres des commissions électorales locales indépendantes (Céli), la reconnaissance et l'actualisation des centres de recensement (Crv), la formation des opérateurs de saisie (Ops), etc. Il faut souligner que trois experts électoraux, un spécialiste en audit du fichier électoral, un spécialiste en droit constitutionnel venant de la Cédéao vont accompagner la Céni dans l'accomplissement de sa tâche. « Le temps ne pose pas de problème parce qu'il y a le matériel, les ressources humaines nécessaires pour la réussite de cette mission, donc pas d'inquiétude là-dessus. », a rassuré Kodjona Kadanga.

Si elle a lieu, cette élection viendra mettre fin à plus d'une trentaine d'années d'anomalie en matière de gestion des communes dans le pays, les

ZONE ET DATE DE RECENSEMENT ELECTORAL	ZONE 1 : DU 1 ^{ER} AU 08 OCTOBRE 2018	ZONE 2 : DU 17 AU 25 OCTOBRE 2018
Commission Electorales Locales Indépendantes (CELI)	AGOE NYIVE 1-4-6 : AGOENYVE, TOGBLEKOPE, ADETIKOPE	AMOU
	AGOE NYIVE 2-3-5 : LEGBASSITO – VAKPOSSITO, ZANGUERA	WAWA-AKEBOU
	GOLFE 1 : BE-EST	OGOU-ANIE
	GOLFE 2 : BE-CENTRE	BLITTA
	GOLFE 3 : BE-OUEST	SOTOUBOUA - MO
	GOLFE 4 : AMOUTIVE	TCHAMBA
	GOLFE 5 : AFLOA-GAKLI	TCHAUDJO
	GOLFE 6 : BAGUIDA	ASSOLI
	GOLFE 7 : AFLAO-SAGBADO	BASSAR
	AVE	DANKPEN
	ZIO	BINAH
	LACS, BAS-MONO	KOZAH
	VO	DOUFELGOU
	YOTO	KERAN
	AGOU	DOUFLEGOU
	HAHO,	OTI, OTI-SUD
	MOYEN-MONO	TANDJOARE
	EST-MONO	TONE-CINKASSE
	DANYI	KPENDJAL, KPENDJAL-OUEST
	KLOTO-KPELE	

dernières élections locales connues de mémoire de Togolais remontant en...1987. Les communes étaient dirigées depuis lors par des délégations spéciales nommées par le gouvernement.

En attendant, la phase de communication et de sensibilisation sur les enjeux de la décentralisation va débuter dans quelques jours. Le lancement de cette campagne est couplé de la formation des person-

nes ressources qui vont assurer de la diffusion du message. Ceci, pour permettre aux citoyens de mieux connaître les enjeux et les opportunités inhérents à la décentralisation et à la gouvernance locale. « La démocratie à la base revêt une importance capitale, surtout au moment où notre pays le Togo, s'apprête à aller aux élections locales. », selon le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation par la

voix de son directeur de cabinet. Cependant, le constat est fait qu'il existe une faible appropriation politique et sociale du processus, ce qui ne crée pas un cadre favorable à la mobilisation de tous les acteurs pour la réussite de la décentralisation. Il est donc nécessaire de recourir à des campagnes de sensibilisation et de mobilisation de tous les acteurs.

Programmes d'inclusion financière

Près d'un million de bénéficiaires directs

Du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2018, 878.150 togolais ont bénéficié des crédits octroyés par le FNFI à travers ses divers produits (AGRISEF, AJSEF, APSEF, PAIFFV, PAS, PS) pour un montant de 45.715.113.385 francs Cfa et 609.619 renouvellements de crédits ont été effectués pour un montant de 29,8 milliards de francs Cfa. Au total 1.487.769 crédits ont été octroyés pour un montant total de 75,5 milliards de francs Cfa débouqué par les professionnels du secteur financier partenaires du FNFI. Cependant, il convient de préciser que 67,4 milliards de francs Cfa de lignes de crédit ont été mis à la disposition de ces prestataires de services financiers partenaires par le FNFI. Ce bilan est fait par le Secrétaire d'État en charge du secteur informel et de l'inclusion financière, Mazamaesso Assih, lors d'une conférence de presse ce 18 septembre 2018 à Lomé. Cette rencontre avec les médias visait, d'une part, à renforcer la communication de l'institution, à faire le point des activités de la Direction de la promotion de la finance inclusive notamment le processus MAP et la digitalisation, de la Délégation à l'organisation du secteur informel, et d'évoquer, d'autre part, les aspects relatifs au Projet national de l'entrepreneuriat rural (PNPER), nouveau service à entrer dans le

giron du Secrétariat d'État.

Une présentation synthétique et concise du bilan des activités du Fonds national de finance inclusive (FNFI) du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2018, par le Secrétaire d'État, a permis aux divers participants de se faire une idée des avancées enregistrées malgré les difficultés rencontrées depuis la mise en place du FNFI. Pour Mazamaesso Assih, le taux de renouvellement des crédits à plus de 80% est un indicateur de performance qui prouve que « l'outil plait, il est attrayant et répond aux besoins de la population ». Par ailleurs, le taux de remboursement moyen des crédits au 13 septembre 2018, pour les échéances du 30 juin 2018, s'élève à 93% avec une nette progression de 31% comparativement à la même période en 2017 où le taux de remboursement s'élevait juste à 62%. En amont de cette performance, on relevait une légère progression du taux de remboursement de crédits des bénéficiaires vers les institutions de microfinance (80% en 2017 et 84% en 2018). « La tendance est donc maintenue avec une légère progression, ce qui démontre que l'outil est apprécié par les bénéficiaires », a tenu à préciser Madame le Secrétaire d'État.

Concernant la DOSI, Mazamaesso Assih a souligné que « le processus de formalisation du



Mazamaesso Assih, Secrétaire d'État en charge du secteur informel et de l'inclusion financière

secteur informel qui représente 60% des activités menées sur le territoire national se poursuit afin de permettre à ce secteur d'émerger et de jouer un rôle prépondérant dans le développement économique du Togo».

Par ailleurs, le PNPER va bénéficier de l'appui des services techniques du Secrétariat d'État ainsi que de l'accompagnement financier du FNFI par le biais des prestataires des services financiers partenaires. Le PNPER vise à contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural, la création d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local.

Au regard des résultats encourageants obtenus, l'une des perspectives du Secrétariat d'État est d'entamer, dès 2019, le processus d'autonomisation du FNFI.

(avec autogo.tg)

Système d'identification nationale biométrique des citoyens

Le projet «e-ID Togo» nécessitera 20 milliards Cfa

Laté Pater

C'est le confrère Togo First qui dévoile le montant : 20 milliards de francs Cfa seront nécessaires pour mettre en œuvre le projet «e-ID Togo» en vue de doter chaque citoyen togolais et tout résident au Togo d'un numéro d'identification biométrique unique. Disposant de fonds sur le budget de l'Etat, la présidence de la République a récemment annoncé son intention de s'attaquer aux trois dernières phases du projet d'identification nationale biométrique «e-ID», dont l'état d'avancement avait fait l'objet d'une communication le 18 avril dernier en conseil des ministres. Le projet est composé de six phases dont les trois premières ont été menées de juillet à novembre 2017, précisait la communication. Il reste alors l'élaboration des cahiers de charges techniques et fonctionnels à soumettre aux fournisseurs de solutions biométriques pour leur sélection, ainsi qu'à la mise en place des groupes de travail interministériels.

Avec une population estimée à 7,6 millions en 2017, l'Etat togolais s'est engagé dans un processus de modernisation et de réforme de l'administration publique. La vision du projet est de développer un sys-

tème biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux. Selon le gouvernement, le système «e-ID Togo» s'intégrera progressivement avec les systèmes régaliens d'identification déjà existants (l'état-civil, la nationalité ainsi que la carte nationale d'identité et le passeport) de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

A travers une sollicitation publique, courant juin 2018, il a été demandé au consultant choisi de concevoir, de développer et d'implémenter la solution logicielle e-ID, et les services suivants : création et exploitation des centres de services e-ID Togo pour l'inscription et la mise à jour des données ; inscription biométrique et délivrance de justificatifs d'identité ; fourniture des kits d'inscription biométrique (lecteurs d'empreintes digitales, lecteurs d'image d'iris, caméras...) ; publication des API pour l'authentification et l'e-KYC ; formation des partenaires désignés pour la réalisation des opérations d'inscription ; fourniture, installation et mainte-

nance des composantes des plateformes de services e-ID Togo (serveurs, équipements réseaux, solutions de sécurité, bases de données...) pour le Datacenter principal et le site de secours (Disaster Recovery).

Le projet va s'étendre sur une durée de cinq années. À long terme, une fois les correspondances nécessaires établies entre les services, le système «e-ID» permettra, par exemple, de recenser la population, de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de faciliter les accès aux services de santé, de réduire les fraudes dans le secteur bancaire, d'assurer la distribution des aides dans le secteur social ainsi que d'assurer le suivi scolaire et administratif du citoyen. Par ce projet, le Togo entend devenir, à terme, un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire. Il est piloté par le ministère des Postes et de l'économie numérique, et s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation et de réforme de l'administration publique engagé par l'Etat togolais. Des partenaires privés sont attendus pour la réalisation de ce projet.

Prévue pour être bouclée depuis la fin 2017

La fusion BTCL-UTB finalement suspendue...et reportée

Jean AFOALBI

Fin mars 2017, le conseil des ministres donnait le top départ du processus de fusion de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCL) et de l'Union togolaise de banque (UTB). « Dans le cadre de la politique de réformes de libéralisation de l'économie togolaise engagée par le gouvernement depuis 2006, l'Etat a pris la décision de se désengager des quatre banques à capitaux publics. Cette déci-

prudentielle dans l'Union économique et monétaire ouest africaine en supervisant le secteur bancaire. Le pouvoir de Lomé, lui, entend renforcer les fonds propres et la solvabilité de la nouvelle structure qui va résulter de la fusion afin que celle-ci participe mieux à l'économie nationale. Et selon un document consulté par L'UNION, le processus est prévu pour être bouclé à la fin 2017. A la suite du travail du cabinet international indépendant commis pour un audit dans les deux établisse-

milliards de francs Cfa, il lui sera difficile de mobiliser de la ressource supplémentaire, surtout que son principal actionnaire est l'Etat, qui connaît aussi un certain nombre de défis ».

Les grincements de dents, en lien avec les aspects sociaux qui ne seraient plus préservés, se faisaient moins bruyants. Jusqu'à ce message public, en date du 13 septembre 2018, du collège des délégués du personnel UTB-BTCL à l'endroit des camarades pour ne pas répondre à leurs postes de travail le dimanche 16 septembre 2018 pour la RG3 en guise de mécontentement sur la remise en cause des avantages et acquis. « La réussite de cette protestation sera un signal fort à l'endroit des premiers responsables de la fusion UTB-BTCL quant à notre détermination à préserver les avantages et acquis dans leur intégralité. Nous tenons à vous informer que les jours à venir, si un dénouement heureux n'est pas trouvé sur les points de désaccord, fondamentalement l'harmonisation et le réajustement des salaires des deux institutions en tenant compte du niveau de catégorie et de classe avant la fusion effective UTB-BTCL, pour rendre l'équité sociale et réduire les écarts significatifs entre les salaires ; la conservation des avantages acquis les mieux cotés des deux institutions ; la conservation des accords d'établissement les mieux cotés ; les primes d'homologation et de fusion, nous vous demandons de rester mobilisés et disponibles pour toutes actions futures que nous estimerions apporter. Nous vous encourageons à ne point céder à aucune forme d'intimidation ». Au sein du personnel, on argumente l'injustice par le fait que celui qui pilote la fusion se taille davantage dans les avantages.

Du coup, même si on évoque d'autres discussions, le processus de fusion est suspendu, renseigne Togo First, se fondant sur une note adressée aux agents des deux institutions bancaires par Patrick Mestrallet, l'homme en charge du projet de fusion. « Le processus de fusion est suspendu et la date effective de celle-ci reportée... jusqu'à la conclusion des discussions en cours avec le FMI, relatives à d'autres options de tentatives de restructuration/sauvetage de la BTCL et de l'UTB. Tous les travaux de rapprochement et d'harmonisation sont donc également suspendus. Les deux établissements bancaires reprennent leurs activités de façon autonome et indépendante », a-t-il écrit.

ments bancaires. Le confrère en ligne Ecofin écrivait à ce propos : « les résultats de cet audit seront capotaux, car les deux banques connaissent une situation délicate. Sur le plan réglementaire, l'UTB est parvenue à respecter la contrainte de porter son capital social à 10 milliards de francs Cfa avant le terme de juillet 2017 (...) Le gouvernement avait essayé de privatiser l'institution, mais l'initiative avait été abandonnée en 2014 ; l'appel d'offre n'ayant pas reçu de proposition financière acceptable. Il faut dire que son ratio de liquidité et de solvabilité se situait en dessous des standards de l'UMOA. Malgré une hausse continue de ses produits d'exploitation bancaire, l'UTB a connu une perte de 36,4 milliards de francs Cfa. Une situation qui semble avoir été exceptionnellement causée par un solde en perte de correction des valeurs sur créances et des engagements hors bilan de 40 milliards de francs Cfa. Du côté de la BTCL, on essaye tant bien que mal de sortir d'une situation difficile : la banque est parvenue à réduire ses pertes entre 2013 et 2015, les faisant passer de -23,4 milliards de francs Cfa à seulement -623 millions de francs Cfa en décembre 2015. Mais dans un tel contexte, il lui sera difficile de respecter les nouvelles obligations de capital social de la BCEAO. Son capital social est resté figé à 7 milliards de francs Cfa depuis 2013 et, avec un report de nouveau négatif de 33



Patrick Mestrallet, en charge du projet de fusion

sion a été matérialisée par l'adoption de la loi n°2010-012 du 7 octobre 2010 portant désengagement de l'Etat et d'autres personnes morales de droit public des entreprises publiques. Ce processus soutenu par la Banque mondiale a permis la reprise de la BTCL par Orabank et la BIA-Togo par la banque marocaine Attijariwafa Bank. En ce qui concerne l'UTB et la BTCL, le gouvernement a poursuivi les efforts en vue de leur redressement. Dans le cadre de la recherche de solution et dans sa volonté de préserver la stabilité financière, le gouvernement togolais a opté pour une fusion de ces deux banques en vue de créer une entité bancaire forte et stable pour une meilleure contribution et soutien à l'économie nationale. Le conseil a autorisé le lancement du processus de fusion et a recommandé que les aspects sociaux soient particulièrement étudiés », a indiqué le communiqué final.

Entre-temps, on a parlé d'une action de dégression d'une partie du personnel pléthorique même si, dans la foulée et de façon surprenante, on en a encore engagé d'autres. La Commission bancaire a continué de jouer la police à travers des auditions. Les dernières missions du Fonds monétaire international à Lomé n'ont pas moins relancé le sujet, après la privatisation de la BIA-Togo et de la BTCL, et surtout que le cas de la BTCL est considéré comme « pré-occupant ». L'objectif étant de préserver la stabilité financière et

Dans la continuité du forum Chine-Afrique de Beijing

La coopération sino-togolaise va franchir un cap

Aux lendemains du forum Chine-Afrique tenu à Beijing au début de ce mois, le nouvel ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong veut maintenir cette dynamique entre son pays et le Togo. Le diplomate chinois a indiqué que la coopération entre les deux pays est au beau fixe et ne fait que se raffermir. Elle a porté des fruits importants et digne d'être un exemplaire de coopération sud-sud.

Eric J.

Se référant aux propos de son président Xi Jinping, l'ambassadeur de la Chine au Togo a fait savoir qu'il y a deux atouts dans les relations sino-togolaises : une confiance mutuelle au niveau politique et une amitié traditionnelle au niveau populaire. Les deux pays doivent renforcer la coordination stratégique sur les dossiers touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures des deux parties. C'est ainsi que la Chine a accueilli chaleureusement le Togo pour participer à la coopération dans le cadre de l'initiative de « la ceinture et la route ».

La Chine est disposée à renforcer la coopération avec la partie togolaise dans le domaine du port, de l'agriculture, de l'électricité et des infrastructures. La Chine veut multiplier les contacts humains, renforcer la coopération sécuritaire et maritime, surtout dans le golfe de Guinée. « Nous voulons faire en sorte que la coopération entre la Chine et le Togo évolue vers un plus haut niveau, c'est-à-dire vers un modèle investissement-construction-exploitation », a indiqué Chao Weidong qui ajoute que son pays va apporter son soutien au Togo pour qu'il joue un rôle plus important dans la sous-région.

Evoquant les retombées du dernier sommet Chine-Afrique, le diplomate a estimé que grâce à cette rencontre, les deux parties ont de très belles perspectives et aussi des opportunités importantes pour donner une impulsion et un dynamisme à la coopération « gagnant-gagnant » entre la Chine et le Togo. « En qualité d'ambassadeur, c'est ma mission de travailler d'arrache-pied pour la concrétisation du consensus conclu entre les deux dirigeants pour porter la coopération sino-togolaise à un palier plus élevé », a laissé entendre le diplomate chinois.

Avec le développement global des relations entre la Chine et l'Afrique, plusieurs entreprises chinoises s'implantent de plus en plus en Afrique, notamment au Togo pour développer leurs affaires apportant ainsi une contribution au développement économique et social et l'amélioration du bien-être local.

Sur les accusations portées contre certaines sociétés et entreprises chinoises de construction de travaux publics au Togo quant aux traitements réservés aux ouvriers Togolais sur les chantiers, Chao Weidong a fait savoir qu'elles (les entreprises) respectent toujours les lois du travail du Togo



Chao Weidong, Ambassadeur de Chine au Togo

et les accords collégiaux du secteur. Elles font appel aux entreprises locales et aux agences de recrutement des ressources humaines pour embaucher les ouvriers. Elles signent toujours des contrats formels avec les ouvriers togolais et font leur enregistrement auprès des départements compétents de l'administration. En ce qui concerne le salaire, elles respectent toujours les normes fixées par les lois togolaises et payent les cotisations sociales. L'ambassadeur de Chine au Togo a informé que des entreprises chinoises n'hésitent pas à financer les études et des formations en Chine à certains de leurs employés. C'est ainsi qu'en 2012, 10 Togolais ont été envoyés en Chine pour faire des études d'ingénierie. Ces derniers sont déjà de retour et travaillent dans l'administration ou pour leur propre compte. En 2018, elles ont encore financé les études de 5 Togolais en Chine.

« Le gouvernement chinois a toujours demandé à ces entreprises installées en Afrique de respecter les lois et coutumes, de bien s'intégrer et de rendre service aux communautés locales. Nous faisons tous les efforts pour demander aux entreprises de bien respecter la législation et d'assurer la qualité de leurs travaux, à défaut, ils se verront retirer l'agrément officiel du gouvernement chinois », a dit Chao Weidong. Il a soutenu que la Chine a l'ambition d'aider les pays africains à réaliser un progrès économique et social, assurer un développement commun qui serait bénéfique aux deux parties.

Le néo colonialisme de l'Afrique

Sur les allégations du fait que la Chine fait main basse sur le continent africain, l'ambassadeur Chao Weidong a botté en touche soulignant la longue histoire qui lie l'empire du milieu et les pays africains. Il a rappelé que la Chine aidait déjà les pays africains depuis les an-

nées 50-60, au moment où elle-même était pauvre, dans leur lutte pour l'indépendance. Elle a apporté un soutien politique et moral aux pays africains. Aujourd'hui avec son essor et son développement, la Chine voudrait accorder plus de contribution au développement de l'Afrique. Elle a mené des consultations avec ses partenaires africains pour savoir leurs besoins et satisfaire leurs exigences. C'est tout naturellement qu'elle a continué à un niveau plus élevée, cette coopération gagnant-gagnant pour assurer une prospérité commune. Cette coopération est menée sur un pied d'égalité. « La Chine n'a jamais imposé sa volonté à aucun pays africain et n'a jamais assorti ses aides de conditions préalables. Pas d'intérêts égoïstes, pas de sphère d'influence dans la politique étrangère », a dit le diplomate chinois. D'ailleurs, les dirigeants africains ont rejeté les accusations irresponsables à l'égard de la coopération sino-africaine. Ils ont estimé que la Chine est le partenaire le plus fiable du continent africain.

Le sommet Chine-Afrique

Ce sommet-là a montré que l'amitié traditionnelle entre la Chine et l'Afrique a une base très solide et pleine de vitalité. Selon Chao Weidong, le mécanisme du FOCAC est efficace, productif et est devenu un étendard de la coopération sud-sud. Le sommet a donné de grands objectifs nouveaux dans la droite ligne de construire une communauté de destin entre la Chine et l'Afrique. Le sommet a tracé la voie et donné l'orientation pour les futures collaborations. Les initiatives majeures formulées lors de ce sommet pourront donner un coup de fouet à la coopération sino-africaine pour assurer un développement accéléré et durable des pays africains. « Les pays africains ont indiqué que l'initiative ceinture de

(suite à la page 7)

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Gilles Sunu désormais " Epervier "

Le milieu offensif de club turc d'Erzurumspor, Gilles Sunu, va désormais jouer pour l'Equipe nationale du Togo. Après plusieurs années de refus, le fils de l'ancien international togolais Sunu Mawuli a enfin accepté de porter la tunique jaune des Eperviers du Togo.

Hervé A.

Dans sa décision rendue ce 20 septembre 2018, le juge unique de la Commission du statut du joueur, M. Johan van Gaalen, a indiqué qu'après avoir examiné en détail l'ensemble de la documentation qui lui a été remise par la Fédération Togolaise de Football, " le joueur Gilles-Christ Manu Sunu remplit les conditions objectives mentionnées à l'art. 8 al. 1 du Règlement d'application des Statuts de la FIFA."

Le juge unique a en particulier pris note du fait que, selon la confirmation officielle de la Fédération Française de Football, le joueur en question n'a jamais représenté la France dans un match international "A" dans le cadre d'une compétition officielle.

De plus, le joueur possédait déjà la nationalité togolaise avant sa première participation à un match international dans le cadre d'une compétition officielle avec une équipe représentative de la Fédération Française de Football en sélection U19,



le 31 mars 2010, dans la mesure ou conformément au document daté du 27 octobre 2016 et délivré par le Ministère chargé de la Justice de la République Togolaise, ainsi que de la copie de la carte d'identité togolaise du père du joueur et de l'article 32 de la Constitution Togolaise, le joueur est bien de nationalité togolaise depuis sa naissance,

indique le sud-africain dans sa décision.

Sans prolongation de contrat du côté d'Angers après trois saisons et 55 matches de Ligue 1 (3 buts), l'ailier Gilles Sunu (27 ans) a décidé de rebondir en Turquie avec Erzurumspor. Le joueur, formé à Arsenal, a signé pour deux saisons avec le club qui découvre la pre-

mière division turque cet été.

Gilles Sunu a déjà évolué sous les couleurs des équipes comme Evian, Lorient et Arsenal aux côtés des joueurs comme Emmanuel Eboué, Hoyte, Traoré, Denilson, Ramsey, Abou Diaby, Théo Walcott et autre Emmanuel Adebayor.

La Belgique rejoint la France en tête !

Pour la première fois depuis sa création il y a 25 ans, deux équipes trônent ensemble en tête du Classement mondial FIFA/ Coca-Cola puisque la Belgique a rejoint la France championne du monde sur la plus haute marche du podium.

Les deux victoires enregistrées par les Diables Rouges (1er, plus 1) - notamment face à l'Islande (36ème, moins 4) en Ligue des Nations de l'UEFA - leur permettent de se retrouver à égalité de points (1729) avec les Bleus (1er inchangé). L'unique autre changement au sein du Top 10 voit le Danemark (10ème, moins 1) perdre une place, ce qui permet à l'Espagne d'occuper désormais seule le neuvième rang.

Plus loin, les deux victoires de l'Ukraine (29ème, plus 6) en Ligue des Nations - face à la République tchèque (47ème, moins 3) et la Slovaquie (26ème, inchangé) - lui permettent d'enregistrer la plus forte progression du mois tandis que l'Allemagne (12ème, plus 3) repart de l'avant.

Côté africain, facile vainqueur du Swaziland pendant que le Sénégal était accroché à Madagascar (2-2), la Tunisie se redonne un peu d'air en tête par rapport aux Lions de la Teranga. 23es, les Aigles de Carthage gagnent également une place au niveau mondial. 4e nation africaine, le Maroc poursuit sa remontée en se rapprochant du podium continental et de la RDC.

A l'inverse, le Ghana et le Burkina Faso, surpris respectivement par le Kenya et la Mauritanie, signent le pire recul du mois au niveau mondial en termes de points (-17). Dans le sens inverse, ce sont les Kenyans qui enregistrent la meilleure progression de la planète (+ 22). Prochaine édition du classement le 25 octobre à l'issue des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2019.

Le Togo de son côté gagne une place et devient la 123e nation après avoir été tenu en échec 0-0, le 9 septembre dernier par le Bénin (88e rang mondial).

EVALUATION DE LA COUPE DU MONDE 2018

Claude Le Roy invité par la FIFA

Le sélectionneur national Claude Le Roy fait partie des techniciens invités par la FIFA à une conférence d'évaluation du jeu faisant suite à la Coupe du monde 2018, qui se tient à Londres en marge de la cérémonie de The Best FIFA Ballon d'or.

Selon un communiqué de la FIFA, "les entraîneurs principaux et les directeurs techniques des 211 associations membres, ainsi que les experts techniques des six confédérations", ont été conviés à cette "conférence de football" qui se tiendra à Londres le 23 septembre prochain.

Parmi les techniciens attendus,

la FIFA cite "Didier Deschamps, vainqueur de la Coupe du monde de la FIFA, Zlatko Dali (Croatie), Roberto Martínez (Belgique), Gareth Southgate (Angleterre), Tite (Brésil), Stanislav Cherchesov (Russie), Joachim Löw (Allemagne), Hajime Moriyasu (Japon), Aliou Cissé (Sénégal) et Luis Enrique (Espagne)".

Interrogé par le site de l'instance dirigeante du football mondial, le chef du groupe technique de la FIFA, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, vainqueur de la Coupe du monde 1994 avec son pays, fait remarquer que cette conférence est une occasion



d'échanger sur l'évolution du jeu.

"La conférence est une occasion unique et nous devons en tirer le maximum. Le partage d'informations et d'expériences est essentiel au développement continu du football, et il n'y a personne de meilleur que les entraîneurs pour donner des avis", a-t-il expliqué.

Carlos Alberto Parreira ajoute que la Coupe du monde "est toujours une opportunité pour évaluer l'état du football et les nouvelles tendances, les nouveautés qui doivent entrer et devraient être réutilisées".

"Les personnes qui y ont participé ont quelque chose à dire sur les problèmes rencontrés, les choses qui ont fonctionné et ce qu'ils ont ressenti et vu", a dit le technicien brésilien, avant d'ajouter : "Et les gens qui n'étaient pas là peuvent prendre cette information. C'est un dialogue vraiment précieux parce que tout le monde en profite".

Fraude sur l'âge, le constat d'Ahmad

Alors que les éliminatoires de la CAN des moins de 17 ans viennent de s'achever dans les différentes zones du continent, les tests IIRM ont permis de déceler de multiples cas de fraude sur l'âge avant ces qualifications et d'exclure les joueurs concernés. Un bilan encourageant mais le président de la CAF, Ahmad, ne compte pas en rester là.

"Selon l'analyse des techniciens, la fraude sur l'âge fait partie des causes de nos contre-performances car on triche énormément en Afrique", a déploré le dirigeant dans des propos rapportés par la CAF. "Nous abordons une nouvelle ère marquée par la transparence dans la gestion et l'objectivité dans la réalisation de certaines activités."

Cela étonne plus d'un que l'Afrique puisse gagner le titre de champion du monde dans les compétitions de petite catégorie et ne parvienne pas à dépasser le cap des quarts de finale au Mondial des Seniors. Les fraudeurs sont prévenus !

Mbappé attend la commission d'appel

Après avoir écopé de trois matchs de suspension pour son accrochage avec Téji Savanier lors du match de Ligue 1 Nîmes-PSG (2-4), l'attaquant parisien Kylian Mbappé est passé devant la commission d'appel de la FFF ce jeudi. Mais l'instance ne rendra sa décision au club parisien que lundi matin.

Elle était attendue pour ce jeudi soir ou vendredi matin. La décision de la commission d'appel de la FFF concernant Téji Savanier et Kylian Mbappé ne sera finalement communiquée au Paris Saint-Germain que lundi matin. Les membres de la commission ont souhaité disposer de plus de temps. Suspendu respectivement pour cinq et trois matches, les deux hommes se sont présentés ce jeudi matin devant la commission en personne. L'attaquant du PSG était accompagné par un conseiller. Son audition n'a pas dépassé les 20 minutes.

Plusieurs témoins expliquent avoir vu un joueur détendu venu se défendre avec assurance, tout en assumant ses fautes devant les images de l'accrochage du 1er septembre dernier à Nîmes (2-4). La commission d'appel de la FFF, même si elle n'a pas rendu sa décision, ne devrait, à minima, pas réduire la sanction de Kylian Mbappé.

Si elle venait à être augmentée, plusieurs sources expliquent que ce ne serait pas pour du ferme. Dans tous les cas, le report de la communication de la décision confirme le fait qu'elle ne sera pas réduite en dessous des deux matches, Paris se déplaçant à Rennes dimanche. Un déplacement auquel ne participera donc pas Kylian Mbappé.

JEUX D'ETE EN 2032

Les deux Corée ne feront qu'une

Mercredi, au deuxième jour du sommet intercoréen, organisé depuis la veille à Pyongyang, les deux voisins de la péninsule ont pris la décision de présenter une candidature commune aux Jeux d'été en 2032.

L'annonce en a été faite via un bref communiqué publié par Séoul, au terme d'une réunion à huis clos entre les deux chefs d'Etat, Moon Jae-in et Kim Jong Un, dans la matinée de ce mercredi. Le texte se veut concis, il donne peu de détails. Mais le message est clair : la Corée du Nord a accepté la proposition de son voisin du sud de faire cause commune pour tenter d'obtenir l'organisation des Jeux d'été en 2032.

Dans le même communiqué, les deux Corée expriment leur volonté de collaborer de façon étroite à

l'occasion des prochains grands événements sportifs. En tête de liste, les Jeux de Tokyo 2020. Un défilé commun au minimum. Et même, pourquoi pas, une seule et même délégation.

A ce stade du processus, tout reste à faire entre les deux Corée. Mais la perspective de voir Séoul et Pyongyang s'unir autour d'une candidature aux Jeux d'été n'a rien d'anecdotique. Elle donne déjà une dimension historique à la course aux Jeux en 2032.

Avec la présence annoncée, sur la ligne de départ, de l'Inde,



l'Australie, l'Allemagne et l'Indonésie, voire la Russie, la bataille se présentait plutôt bien pour le CIO. En ajoutant à ces potentiels candidats un inédit ticket

Corée du Sud/Corée du Nord, elle prend une allure d'événement géopolitique. Personne ne s'en plaindra.

Puis Agbétomey lance le centre d'accès des jeunes enfants au droit et à la justice

Trouver l'alternative à la détention systématique des mineurs

Jean AFOLABI

Au Togo, selon le tableau de bord de la protection de l'enfant de 2014, 328 enfants (292 filles et 36 garçons) victimes de viols et 123 enfants (84 filles et 39 garçons) victimes d'inceste ont été officiellement recensés auprès des structures de protection des enfants. Entre 2017 et 2018, 956 enfants dont 604 filles et 352 garçons ont été pris en charge au Centre de Référence et d'Orientation pour la Prise en Charge des Enfants en Situation Difficile (CROPSDI) qui abrite la ligne 1011. Ces enfants étaient victimes de sévices corporels, de violences physiques mais aussi de traite et de négligence, pointe l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Durant la même année, la Brigade pour mineurs de Lomé a accueilli au total 410 enfants présumés auteurs d'infraction, dont 91% de garçons. La plupart des infractions commises par ces enfants étaient de simples petits larcins.

C'est pour répondre à ces préoccupations que le projet «Amélioration de l'accès à la justice pour les enfants au Togo» a vu le jour en 2016 pour une période de 3 ans. Le vendredi 14 septembre, le ministre de la Justice et des relations avec les institutions de la République, Puis Agbétomey, a effectivement procédé à la pose de la première pierre du bâtiment devant accueillir environ 3 600 jeunes filles et garçons bénéficiaires du projet sur le site à aménager de «Espace d'accès au droit et à la justice pour les enfants au



Puis Agbétomey, Ministre de la Justice et des relations avec les Institutions de la République

Togo» à Lomé. Le projet prévoit, entre autres, l'aménagement d'un centre d'orientation et de réinsertion à Kara également.

Pour l'UNICEF, la réussite du projet d'amélioration de ce cadre destiné aux filles et garçons vulnérables dépend de l'implication de tous les acteurs. «Donner la possibilité à des enfants qui ont été mis en contact avec la loi, d'avoir la chance de reprendre le cours normal de leur vie, d'avoir la chance de réaliser leur plein potentiel et de devenir les acteurs de leur propre développement fait partie intégrante des engagements que les Etats, les organismes internationaux et le secteur privé ont pris lors de l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD)», a relevé le Dr Isselmou Boukhary, Représentant résident de l'UNICEF au Togo. «Nous comptons sur toutes les entreprises présentes au Togo pour apporter

leur contribution de diverses manières que ce soit, aux enfants vulnérables de ce pays. C'est plus qu'une bonne action, c'est un investissement à long terme certes mais sûr, pour la croissance économique et la stabilité du monde des affaires», a-t-il précisé.

Le projet «Amélioration de l'accès à la Justice pour les enfants au Togo» fait partie intégrante du Programme d'appui au secteur de la Justice (PASJ) et relève du volet «**amélioration de l'accès à une justice efficace et de qualité**». D'une valeur de 820 000 000 FCFA, il est soutenu à hauteur de 80 pour cent par l'Union Européenne sur financement du 11ème Fonds Européen de Développement (FED) et par le bureau de l'UNICEF au Togo pour 20 pour cent et bénéficiera à environ 3600 enfants au Togo dont 2700 enfants victimes.

Pour assurer une meilleure prise en charge des patients

10 nouveaux services spécialisés créés au CHU Kara

Jean AFOLABI

Au ministère de tutelle, on y voit la conséquence des «résultats probants» du passage du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Kara sous le régime de la contractualisation. Pour répondre davantage aux demandes pressantes et assurer une meilleure prise en charge des patients de ce centre de santé public de référence dans la partie septentrionale du Togo, le ministre de la santé et de la protection sociale, Moustafa Mijiyawa, vient de créer, par arrêté, dix (10) nouveaux services spécialisés. Ces nouveaux services médicaux sont chapeautés par de nouveaux chefs services. Il s'agit des services de pneumologie (médecin-capitaine Efalou Pwèmdéou, pneumologue), d'urologie (Dr Botcho Gnimdou, médecin chirurgien généraliste), de chirurgie générale (Dr Dossouvi Tamegnon), de laboratoire (Dr Maba Détéma Wènkouda, médecin biologiste), de radiologie (Dr N'Timon Bidamin, médecin radiologue), de psychiatrie (Dr Wenkourama Daméga), de neurochirurgie (Dr Moumouni Abd-El Kader), des urgences portes (Dr

Djalogue Lihanimpo), d'hépatogastroentérologie (médecin-commandant Bouglouga Oumboma) et de cardiologie (Dr Tcherou Tchaa).

C'est le 20 juin 2018 que le CHU Kara est placé sous le régime de la contractualisation, exécutée par l'Organisation internationale pour la gestion hospitalière (OIGH). Sa mission est d'asseoir une gestion saine en vue d'améliorer la prise en charge des populations, en mettant en harmonie et en synergie les intelligences et les moyens et en harmonisant les ressources par rapport aux prestations et à la satisfaction des populations. La contractualisation reposant sur une délégation de la gestion des centres de soins à une société non étatique, assortie des conditions suivantes : la société contractante met en place des mécanismes et des outils d'une gestion orthodoxe dans la formation sanitaire ; la formation sanitaire garde son statut public ; le traitement et les motivations des agents relèvent de l'Etat, de même que l'achat, la maintenance et l'entretien des équipements ; les frais des prestations, des soins et des examens restent fixés par l'Etat ; la société contractante n'injecte ni ressources finan-

cières, ni équipements dans la structure objet de contractualisation. Il s'agit de permettre à l'hôpital de dégager plus de bénéfices et d'investir dans un fonctionnement optimum.

Le Centre hospitalier universitaire de Kara – qui connaît des difficultés comme la vétusté et l'indétermination des infrastructures, la faiblesse du plateau technique, l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, l'absence d'une vision partagée des acteurs aggravée par des intérêts particuliers inavoués – comprend jusque-là deux catégories de services : les services médicotechniques et les services administratifs, regroupant 387 agents dont 181 qui émargent sur le budget général et 164 sur le budget autonome. On y retrouve la médecine interne, la neurologie, la rhumatologie, la dermatologie, la traumatologie, la pédiatrie, la gynéco-obstétrique, l'imagerie médicale, la pharmacie hospitalière... Les services médicotechniques reçoivent, en moyenne annuelle, 24.000 consultations, 6.000 hospitalisations et 2.000 accouchements.

Mise en œuvre des plans stratégiques d'actions de lutte contre le VIH

Aného, Kpalimé et Dapaong seront concernées, après les 4 villes pilotes

Le Togo s'est engagé dans la politique mondiale de lutte contre le VIH et les IST. Du coup, en 2015, vingt-une (21) communes du pays

ont signé la déclaration de Paris du 1^{er} décembre 2014. Cette déclaration de Paris contient des engagements sur l'accomplissement des objectifs 90-90-90 à l'horizon 2020, c'est-à-dire 90% des personnes vivants avec le VIH connaissent leur état sérologique, 90% de ces personnes sont sous traitement antirétroviral et 90% des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée. Dans cette dynamique, en juin 2016, le Togo a élaboré et validé des plans stratégiques d'actions de lutte contre le VIH dans quatre villes pilotes que sont Lomé, Atakpamé, Sokodé et Kara. Le 11 septembre 2018 à Lomé, le secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida (SP/CNLS) a tenu un atelier de revue à mi-parcours de ces plans d'actions. Objectif : évaluer leur mise en œuvre dans ces villes ; examiner les acquis, les difficultés et les leçons tirées en vue de s'engager sur d'autres villes en améliorant les actions.

«Ces plans visent à mener des actions spécifiques de prévention en milieu urbain pour faire réduire l'incidence du VIH dans les villes pilotes, en prenant pour populations cibles les femmes et les jeunes surtout», a précisé le coordonnateur du SP/CNLS, Pr Vincent Pitche.

La mise en œuvre de ces plans s'insère dans la stratégie mondiale de lutte contre le VIH-Sida intitulée «Mettre fin à l'épidémie du sida : les villes s'engagent pour atteindre les objectifs 90-90-90 d'ici 2020» et initiée par l'ONUSIDA. Le directeur au Togo de cette organisation onusienne, Christian Mouala, lui, s'est engagé à faciliter les efforts du gouvernement togolais dans sa lutte contre cette pandémie et les infections sexuellement transmissibles. Car des défis sont encore à surmonter malgré les efforts des différents acteurs. En 2017, seuls 57% des personnes séropositives sont sous antirétroviraux (ARV) au Togo.

Outre ces quatre villes pilotes (Lomé, Atakpamé, Sokodé et Kara), le gouvernement togolais compte déjà lancer très prochainement ces plans dans les villes d'Aného, de Kpalimé et Dapaong, rapporte le Service de communication du ministère de la Santé et de la protection sociale. L'Union des communes du Togo joue un rôle capital dans la mise en œuvre des plans d'actions de lutte contre le VIH dans les différentes villes du Togo.

Accroissement de l'accès des ménages à l'énergie

Le Togo se met en partenariat avec SOLEVA et GREENLIGHT PLANET

Dans l'objectif d'accroître l'accès des populations à l'énergie, le gouvernement togolais a signé, le 29 août dernier, un accord de partenariat avec PAYGO VENTURES, un consortium entre WAWA Energy Solutions Ltd. et Aphelion Energy qui va opérer dans le pays sous la marque «SOLEVA» (une combinaison du français et de l'été qui veut dire «le soleil est là»). Cet accord est un élément clé de l'initiative présidentielle CIZO, explique un communiqué, qui vise à augmenter de manière significative le taux d'électrification dans les zones rurales du Togo d'ici 2022 grâce à l'extension de la distribution des systèmes d'énergie solaire. Avec la signature de cet accord, précise le texte, SOLEVA et son partenaire américain Greenlight Planet (Greenlight) ont pour objectif de vendre et de distribuer au moins 300

000 solutions solaires Sun King® de Greenlight au cours des cinq (05) prochaines années, donnant ainsi accès à l'électricité à plus de deux (02) millions de personnes vivant principalement en milieu rural au Togo.

Officiellement, le projet rassemble un éventail de partenaires diversifiés, chacun jouant un rôle pour assurer le succès de l'initiative. Le gouvernement s'est engagé avec des entreprises de télécommunications au Togo, telles que TOGOCOM et MOOV, qui faciliteront les paiements en argent mobile pour les kits solaires, et la Société des Postes du Togo (SPT) qui fournira l'essentiel du soutien logistique.

SOLEVA fournira les kits solaires domestiques suivants lors de la phase pilote du projet, qui devrait durer les 12 premiers mois d'ex-



ploitation : i) le kit Sun King Home60, 3 lampes ; ii) le Sun King Home120 est livré avec trois lampes de plafond extra-lumineuses et une radio portable ; iii) le Sun King Home120+, doté de quatre lampes de plafond extra-lumineuses, d'une lampe à détecteur de mouvements supplémentaire et d'une radio portable ; et iv) le Sun King Home400 propose deux lampes à tubes fluorescents, deux lampes de plafond extra-lumineuses, une lampe à détecteur de mouvements, une radio portable, une torche et un téléviseur à énergie solaire.

En rappel, Paygo Ventures est

un consortium entre deux sociétés, WAWA ENERGY SOLUTIONS et APHELION ENERGY. Aphelion Energy opère dans le secteur de la vente et de la distribution de kits solaires et de l'installation de mini-réseaux en Côte d'Ivoire depuis 2015. Tandis que Greenlight Planet est une entreprise mondiale dont la mission sociale est d'améliorer la vie des consommateurs mal desservis. Greenlight conçoit, distribue et finance sa gamme de solutions solaires domestiques Sun King® pour les consommateurs qui n'ont pas un accès fiable au réseau électrique.

Projet «School Assur»

«Fidélia Assurances» salue et félicite l'initiative

***Une progression du CA de l'industrie des assurances grâce à la mise en œuvre du projet**

Etonam Sossou

Sur le chemin de l'école ou au sein de l'établissement, une bagarre ou une chute peu vite arrivée. Dans ces cas, des dispositions sont prévues depuis le 30 août 2017 avec l'effectivité du projet « **School Assur** » au profit de deux millions d'écoliers du Togo. Cette initiative du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, est une composante des projets prévus pour son actuel mandat placé sous le « **social** ».

La phase expérimentale a déjà permis non seulement de toucher 1,5 millions d'élèves avec six cent (600) mille prises en charge sanitaires sur toute l'étendue du territoire national, mais aussi booster le marché de l'assurance dont la mise en œuvre technique et financière est confiée aux compagnies d'assurances OGAR et NSIA.

En tout ce sont 288 776 élèves dans la région de la Kara ; 380 045 élèves dans la Région des Plateaux ; 233 338 élèves dans la Région des Savanes ; 252 516 élèves dans la Région Maritime et 189 023 élèves dans Lomé Commune qui ont été pris en charge durant la rentrée scolaire 2017-2018.

Une initiative qui réconforte les parents d'élèves et réjouit le groupe «Fidélia Assurance », dont le Direc-



Frank E. KLUTSE, Directeur général de Fidélia Assurance

teur général Frank E. KLUTSE salue l'initiative du Président de la République et son gouvernement pour cette opportunité offerte à la famille des assureurs au Togo. Pour M. KLUTSE, «l'assurance scolaire représente un gage de sécurité pour l'établissement scolaire mais aussi pour les familles de ses enfants qui pour la plupart sont vulnérables ou ont des revenus modestes». Avant d'ajouter que : «Le chiffre d'affaires de l'industrie des assurances au Togo a globalement progressé de 14,5% de 2016 à 2017 dont 11,8% grâce à la mise en œuvre de ce projet de couverture sociale. Cette croissance renforce automatiquement l'économie togolaise ».

En somme ce sont près de 3,5 milliards FCFA que l'Etat togolais va investir dans ce programme dont le

suivi est assuré par un comité composé des responsables des compagnies d'assurances et des acteurs de la santé, de l'éducation, de l'administration locale, des parents d'élèves et de la chefferie traditionnelle avec à sa tête le Premier ministre. «Fidélia Assurances» s'inscrit totalement dans cette politique du gouvernement à la réduction de la vulnérabilité des populations à revenus modestes.

Rappelons que le produit « **School Assur** » est une police groupe à souscription individuelle. Elle fonctionne en adhésion automatique lors de l'inscription à l'école, au collège ou au lycée. Il va permettre au Togo, selon les objectifs du gouvernement de réaliser un saut qualitatif et approcher 40% de couverture de la population, mettre les parents en confiance chaque fois

Clôture des centres aérés de vacances

687 élèves y ont pris part cette année

Environ 687 participants ont été occupés pendant deux semaines, à la maison des jeunes d'Amadahomé, dans le cadre du centre aéré de vacances, à l'apprentissage de la décoration de chaussures, la préparation de savon liquide, la fabrication de perles, la sérigraphie, l'art culinaire l'informatique... L'Edition 2018 de cette initiative du gouvernement a pris fin le 15 septembre après une cérémonie de clôture bien animée par les participants. Outre les activités susmentionnées, les participants ont été également entretenus sur des sujets liés au civisme, la citoyenneté, la santé sexuelle, le VIH, l'entrepreneuriat etc. Les élèves ayant obtenu de meilleurs résultats au cours de l'année scolaire ont reçu des prix d'encouragement. Les membres du gouvernement présents à la cérémonie ont prodigué des conseils aux participants.

Les mêmes activités se sont déroulées à Kara au profit de 523 estivants.



Remise de fournitures scolaire aux participants

Les centres aérés sont un regroupement de jeunes autour d'activités sportives, manuelles et ludiques. Ils constituent l'une des composantes du programme "vacances utiles et citoyennes" et visent à offrir aux jeunes vacanciers, des moments d'apprentissage, de partage et de solidarité mais aussi à favoriser le brassage entre eux et à promouvoir les valeurs citoyennes de retour dans leur localité respective. A la différence des colonies de vacances qui ont un caractère résidentiel, les activités des centres aé-

rés n'occupent les jeunes que pour la demi-journée. Elles sont destinées aux jeunes vacanciers âgés de 10 à 29 ans, ayant un niveau minimum de la classe de 5è.

Depuis 2010, le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a lancé le programme "vacances utiles et citoyennes" dont l'objectif est de promouvoir la culture de l'excellence d'une part, et favoriser l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté des jeunes, d'autre part.

Dans la continuité du forum Chine-Afrique de Beijing

La coopération sino-togolaise va franchir un cap

(suite de la page 4)

la route pourrait resserrer les liens entre la Chine et l'Afrique, pourrait imprégner un nouveau dynamisme dans la coopération sino-africaine.», a-t-il dit. Il faut donc aider les pays africains à améliorer leur capacité de réaliser le développement autonome et accorder une plus grande attention à l'amélioration du bien-être des po-

pulations africaines et aussi à la création d'emploi pour réaliser la prospérité commune entre l'Afrique et la Chine. Pour ce faire, les dirigeants africains et leur homologue chinois ont convenu de redoubler d'effort pour renforcer la coopération dans les domaines des ressources humaines, des sciences et technologies, de la culture, de la santé et du tourisme. Le pré-

sident chinois a dit : « La Chine est le plus grand pays en développement. L'Afrique est le continent où il y a plus de pays en développement. Le renforcement de la solidarité et de la coopération avec l'Afrique constitue le choix stratégique à long terme et ferme de la Chine. Quoiqu'il advienne sur la scène internationale, cette politique restera inchangée ».

Apatride

L'Afrique compte environ 700milles

Etonam Sossou

On compte 10 à 12 millions d'apatrides dans le monde dont 750.000 en Afrique de l'Ouest, (région qui compte de nombreuses personnes à risque d'apatridie), et 60% d'enfants apatrides (enfants trouvés, enfants dans la rue et enfants abandonnés).

En effet, est qualifiée d'apatride toute personne qui est sans nationalité. Elle pourrait mourir sans qu'on ne sache qu'elle a existé. L'apatride n'a aucun droit et est exposé à toutes sortes de difficultés. Ce problème crucial hypothèque la vie de millions de personnes qui n'arrivent pas à se faire une identité.

Cependant, tous les enfants nés sans document ne sont pas apatrides. Ils deviennent apatrides lorsqu'ils ne peuvent pas reconstituer leurs liens avec le pays de naissance ou ne peuvent avoir la preuve de leur nationalité. Les groupes à risque sont les migrants non documentés, les nomades et les

populations vivant dans les zones litigieuses. Parmi les raisons qui exposent une personne à l'apatridie, on peut citer les conflits de lois, le piège du vide juridique, la résidence prolongée à l'étranger, les défaillances de l'état civil, la discrimination, les migrations, la souveraineté d'un Etat sur un territoire. Mais qu'est-ce qu'une nationalité ? C'est un lien juridique entre un Etat et un individu, un pré requis nécessaire à la jouissance des droits politiques, économiques et civils. Aussi, l'apatridie fait référence au cas d'un individu qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant au regard de sa législation. L'apatridie est donc une violation d'un droit humain fondamental.

Pour un apatride, il est impossible de participer à la construction de la société, le droit de retour dans son pays d'origine est compromis. Toute une génération d'une famille peut être apatride. En effet, selon António Guterres Secrétaire Général de l'Onu, " certains apatrides

n'acquiescent jamais de nationalité car l'apatridie peut se transmettre, comme une maladie, de génération en génération ".

Les apatrides sont vulnérables à l'exploitation par des groupes criminels ; la traite d'êtres humains ; et le phénomène constitue également une menace pour la stabilité du pays, un frein au développement économique et social, et source de conflit entre les Etats sur la détermination de la nationalité.

Pour venir à bout de ce phénomène il est préconisé en Afrique de l'ouest, d'améliorer l'enregistrement à l'état civil en augmentant le taux d'enregistrement des naissances et en préservant les registres, de donner ou rendre aux personnes apatrides une nationalité et les intégrer pleinement dans la vie de la société, informer les populations des risques que fait encourir l'apatridie. Eradiquer l'apatridie, c'est donner le droit de nationalité à tout être humain pour confirmer son existence !

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1443 DE LOTO BENZ DU 12 Septembre 2018

Ce 19 Septembre 2018, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1444.

Mercredi dernier, c'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à **1.000.000F CFA**, qui ont été enregistrés.

Ainsi à **LOME**, nous avons recensé un lot de **1.000.000F CFA**, un lot de **1.250.000F CFA**, un lot de **1.500.000F CFA** gagnés respectivement auprès des opérateurs **6711, 30121 et 5029**.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du **27 juillet 2018** des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à **500.000F CFA**.

Au tirage, un gros lot de **2.000.000F CFA** est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de **640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA** vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants.)

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1444 de LOTO BENZ du 19 Septembre 2018

Numéro de base

07 51 30 56 38



Du 06 Août au 30 Septembre 2018

OFFREZ-VOUS GRATUITEMENT LA



TRÈS HAUT DÉBIT

**Souscrivez gratuitement dans
nos agences et profitez du Très
Haut Débit !**

SOYEZ DÉSORMAIS DANS LA 4G !



LE LEADER

Service Client : 888 - www.facebook.com/Togocel - www.twitter.com/togocel - www.togocel.tg - Numéros 50 981 1234 et 50 1481 1234